

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

149X05

TARIFS 2006 salle du Chalet Frédéric Mistral

Par délibération n° 138 x 04 du 26.10.2004, le Conseil municipal a fixé les tarifs de location pour l'année 2005.

Pour tenir compte de l'évolution des prix depuis cette décision, il est proposé au Conseil Municipal d'actualiser les tarifs de location comme suit, pour l'année 2006 :

Tarifs Chalet Frédéric Mistral

Associations

1er location :	82,50 €
2e et 3e location :	164,60 € (tarif doublé)
4e location :	590,00 € (tarif particulier)

Particuliers

590,00 €

Caution

506,00 €

Location pour des stages :

324,00 € (pour 5 jours, hors week-end)

Pour un nombre de jours inférieur :

le calcul se fera au prorata

DISPOSITION DIVERSES :

a) deux prêts gratuits pour toute manifestation organisée en collaboration avec la municipalité dans le cadre d'une convention d'actions caritatives, humanitaires ou présentant un intérêt pour l'image de la commune.

b) 1 assemblée générale gratuite par an (soit Pavillon des Fleurs, soit Chalet Frédéric Mistral) pour les associations, comités d'entreprises et syndicat de locataires et co-propriétaires de la commune.

c) aucune réunion présentant un caractère politique ne sera autorisée.

d) de façon générale, priorité sera donnée aux associations de la commune.

Délai de location :

Associations : maximum 6 mois à l'avance.

Particuliers (Mariages, baptêmes, anniversaires ...) : aucune restriction.

Le CONSEIL MUNICIPAL après avoir entendu l'exposé :

- APPROUVE les tarifs proposés
- PRECISE que la recette sera constatée à l'article 70688 du Budget de la Ville
- DECIDE de fixer l'augmentation au 1er janvier 2006

.../...

.../...

- SE PRONONCE comme suit :
 - POUR : 33
 - CONTRE : 0
 - ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DELIBERE